

En 1882, le gouvernement le chargeait d'une mission d'exploration sur la côte du Labrador. Il en revint en septembre apportant de son voyage une belle collection de plantes, d'insectes et de coquillages. Il y retourna, en 1885, et parcourut toutes les îles du golfe Saint-Laurent.

En 1885, M. Saint-Cyr publia, par ordre du gouvernement, la relation de ses voyages. Il en fut donné une deuxième édition en 1887. Ces rapports, très documentés, très nourris, sont accompagnés du catalogue des plantes et des oiseaux de la côte nord et des îles faisant partie du Labrador Canadien exposés au musée de l'instruction publique dont M. Saint-Cyr fut nommé curateur le 6 avril 1886 (1), avec un maigre salaire qui lui permit au moins de ne pas connaître la misère sur ses vieux jours.

Pendant douze années M. Saint-Cyr a consacré son énergie à compléter le musée qu'il a fondé et pour lequel il a reçu dans les expositions des diplômes et des médailles d'honneur à défaut d'autres récompenses plus pratiques.

C'est là, au milieu de ses plantes et de ses collections entomologiques, que la maladie est venue chercher ce travailleur ardu, qui a passé à travers le monde, sans ostentation, mais en laissant derrière lui des œuvres durables et utiles dont la postérité lui tiendra compte. Mais ce témoignage posthume sera-t-il une compensation pour la triste indifférence de ses contemporains ?

M. Saint Cyr avait épousé le 15 septembre 1854 Marie-Rose-Anno Deshayes Saint-Cyr. Il a laissé un fils qui est établi au Nord Ouest.

---

Depuis que ce qui précède est écrit, le *Courrier du Canada* a publié les lignes suivantes :

“ M. Saint Cyr était depuis quelques années à l'emploi du gouvernement comme conservateur du musée de l'Instruction publique. On peut même dire qu'il est le fondateur de ce musée qu'il a enrichi de très belles collections, souvent à ses propres frais. Plus d'une fois il a consacré les revenus qu'il retirait de ses ventes d'insectes et de plantes aux sociétés américaines, au développement de son musée. De tous ces sacrifices il n'a été que bien faiblement récompensé par la province.

---

(1) Voir documents de la session de 1886—49-50 Vict. No. 37 et 1887—No. 17 B.